

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

COMMUNE DE SAINT JEAN LE THOMAS

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 20 décembre 2024

Le vingt décembre deux mil vingt-quatre à dix heures le Conseil Municipal dûment convoqué par le Maire, s'est réuni au lieu extraordinaire de ses séances.

Présents : M. Alain BACHELIER, M. Frédéric RENAULT, M. Christian MUGNIER, M. Tancrède LEROY, Thomas HELLEUX

Absent non excusé : Valérie ROLLO

Absents excusés : M. Dominique GONTHIER a donné procuration à Alain BACHELIER, Christiane CHAMBON-CLAPIN a donné procuration à Frédéric RENAULT, Mme Catherine PETIT a donné procuration à Christian MUGNIER

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 8

La séance est ouverte à 10.00

Présents ou représentés : Le Maire et 7 conseillers

Un point nécessitant une délibération sur l'exercice 2024 est rajouté à l'ordre du jour l'ordre du jour :

Approbation du devis de réfection de la toiture du presbytère.

Décision modificative BP camping : Passation urgente d'écritures de cession sur l'exercice 2024

Sur le conseil et à la demande de la trésorerie, la municipalité propose une décision modificative concernant le camping municipal :

- Transfert du chapitre 042-article 675 (fonctionnement) au chapitre 023 (fonctionnement) de 2400€.
- Transfert du chapitre 040- article 21782 (investissement) au chapitre 021 (investissement) de 2400€.

Le Conseil accepte à l'unanimité des votants

Approbation du devis de réfection de la toiture du presbytère

Le devis mieux disant de la société SARL Bruno Marsais est proposé pour la somme HT de 45488,41€

Le Conseil accepte à l'unanimité des votants

Dépenses prévisionnelles sur avance sur budget 2025

L'autorisation de dépenses annuelles d'investissement pré budgétaire s'élevant à 25% du précédent budget, soit 139377€ pour la commune et 26650€ pour le camping, celle -ci permettra si besoin urgent de couvrir les frais suivants :

Commune :

Réfection du toit du presbytère : 55000€

4^{ème} tranche travaux villa Elizabeth : 35000€

3^{èm} » tranche travaux d'éclairage du bourg :40000€

Camping :

Réfection des sanitaires : 15000€

Le Conseil accepte à l'unanimité des votants

La séance est levée à 10.20
